



## Améliorons les conditions de travail des guichetier(e)s

***La Poste propose aux organisations syndicales un accord sur « l'avenir du métier de guichetier ».***

***Pour Force Ouvrière, pas question de cautionner un accord « Guichetier d'Avenir » !***

Au travers des bilatérales actuelles au niveau national, nous pouvons constater que La Poste a enfin pris conscience du malaise à l'Enseigne. La preuve : elle tente d'éteindre l'incendie avant qu'il ne se déclare en nous annonçant des améliorations dans les règles RH (grade, déplacements, congés, position debout, etc.)

Mais pour Force Ouvrière, la mise en place des terrains puis leurs fusions est une aggravation des conditions de travail avec de nombreux dépassements d'horaires et une baisse des revenus disponibles, avec tous ces déplacements non payés entre Bureaux.

C'est pourquoi lors des rencontres Force Ouvrière demande :

- Le niveau II.2 pour l'entrée sur la fonction de guichetier,
- Une augmentation forte du pourcentage de guichetiers II.3,
- La prise en charge aller et retour des déplacements en dehors du Bureau Centre,
- Le respect du délai « Bailly » de 18 mois avant toute nouvelle réorganisation,
- Une garantie de stabilité pour les agents reclassés type séjour minimum,
- Un bonus de pauses pour les positions « debout » avec ESC,
- Une position « assise » de travail pour les agents ne pouvant ou ne voulant travailler debout,
- L'ouverture d'une négociation pour les Bureaux « ZUS »,
- La tenue et le respect des tours de congés toute l'année,
- Des formations en face de formateurs et non devant un écran.

**L'avenir du métier de guichetier passe par la reconnaissance financière d'une activité difficile à vivre au quotidien.**

**FO attend des mesures fortes !**